

## PARTIE III

MISSION,  
VISION ET  
VALEURS

## MISSION

VISION  
VALEURS

- 3.1 Émettre au public canadien des titres de voyage respectés dans le monde entier.
- 3.2 Viser l'excellence dans nos services.
- 3.3 Un service de qualité : Nous assurons un service de qualité qui comble ou dépasse les attentes du public canadien.
- 3.4 Des personnes de qualité : Nous nous engageons à recruter et à former des personnes de qualité.
- 3.5 Intégrité : Nous délivrons des titres de voyage qui jouissent d'un prestige international.
- 3.6 Sécurité : Nous veillons constamment à la sécurité des titres de voyage et des procédés de production.
- 3.7 Rentabilité : Nous émettons au public canadien des titres de voyage avec un souci constant de rentabilité.
- 3.8 Rendement : Nous assurons une gestion saine et efficace de nos services.
- 3.9 Recherche et développement : Nous consacrons temps, efforts et ressources à la recherche, en vue d'améliorer le produit et la technologie de production.
- 3.10 Reconnaissance des réalisations : Nous promouvons les normes élevées de rendement chez nos employés et reconnaissons leurs réalisations.

## PARTIE IV

ORGANISATION  
ET CADRE DE  
RESPONSABILITÉ

LE BUREAU FAIT PARTIE  
DU MINISTÈRE DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DU COMMERCE  
INTERNATIONAL

- 4.1 Le Bureau des passeports est un organisme de service spécial du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.